

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 14/10/2020

Reçu en préfecture le 14/10/2020

Affiché le 15.10.2020

ID : 089-200039642-20201008-89_2020-DE

<p>DEPARTEMENT DE L'YONNE</p>	<p>Le huit octobre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.</p>
<p>ARRONDISSEMENT D'AVALLON</p>	<p>Etaients présents : <i>Aisy-Sur-Armançon</i> : M. MURAT Olivier, <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, <i>Ancy-Le-Libre</i> : Mme BURGEVIN Véronique, <i>Argenteay</i> : M. TRONEL Michel, <i>Argenteuil-Sur-Armançon</i> : M. MUNIER Patrice, <i>Arthonnay</i> : M. LEONARD Jean-Claude, <i>Baon</i> : M. CHARREAU Philippe, <i>Bernoull</i> : M. FOURNILLON Dominique, <i>Chassignelles</i> : Mme JERUSALEM Anne, <i>Cheney</i> : M. CALONNE Marc, <i>Collan</i> : Mme GIBIER Pierrette, <i>Cruzy-Le-Châtel</i> : M. DURAND Thierry, <i>Cruzy-Sur-Armançon</i> : M. DE PINHO José, <i>Dannemoine</i> : M. KLOËTZLEN Eric, <i>Dyé</i> : M. DURAND Olivier, <i>Epineuil</i> : Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, <i>Fulvy</i> : M. HERBERT Robert, <i>Gigny</i> : M. REMY Georges, <i>Jully</i> : M. FLEURY François, <i>Junay</i> : M. PROT Dominique, <i>Lézennes</i> : M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, <i>Mélisey</i> : M. BOUCHARD Michel, <i>Molosmes</i> : M. BUSSY Dominique, <i>Nuits-Sur-Armançon</i> : M. GONON Jean-Louis, <i>Pacy-Sur-Armançon</i> : M. GOUX Jean-Luc, <i>Perrigny-Sur-Armançon</i> : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, <i>Ravières</i> : M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, <i>Roffey</i> : M. GAUTHERON Rémi, <i>Rugny</i> : M. NEVEUX Jacky, <i>Sambourg</i> : M. FOREY Bernard, <i>Sennevoy-Le-Haut</i> : M. MARONNAT Jean-Louis, <i>Serrigny</i> : Mme THOMAS Nadine, <i>Stigny</i> : M. DE DEMO Paul, <i>Tanlay</i> : M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, <i>Thorey</i> : M. NICOLLE Régis, <i>Tissey</i> : M. LEVOY Thomas, <i>Tonnerre</i> : Mme AGUILAR Dominique, Mme BAILICHE Bahya, Mme BENOIT Gaëlle, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, <i>Vézannes</i> : M. LHOMME Régis, <i>Vézennes</i> : Mme BORGHI Micheline, <i>Villiers-Les-Hauts</i> : M. BERCIER Jacques, <i>Villon</i> : Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, <i>Vireaux</i> : M. PONSARD José, <i>Viviers</i> : M. PICQ Christian, <i>Yrouerre</i> : M. ZANIN Alain.</p>
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE</p> <p>Nombre de conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 75 - Présents : 67 - Absent(s) : 2 - Pouvoir(s) : 6 - Votants : 73 	<p>Excusés ayant donné pouvoir : <i>Gland</i> : Mme NEYENS Sandrine (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), <i>Pimelles</i> : M. RETIF Adrien (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), <i>Quincerot</i> : M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. NICOLLE Régis), <i>Saint-Martin-Sur-Armançon</i> : M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. DELPRAT Eric), <i>Trichey</i> : Mme GRIFFON Delphine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky), <i>Tronchoy</i> : M. DEZELLUS Emmanuel (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric).</p>
<p>Délibération n° 89-2020</p>	<p>Absents non excusés : <i>Sennevoy-Le-Bas</i> : M. VAREILLES Dominique, <i>Tonnerre</i> : M. IAMAM Nabil.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme THOMAS Nadine</p> <p>Date de convocation : 2 octobre 2020</p>

Objet :

DEVELOPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pépinière d'entreprises

Gestion par le Centre de Développement du Tonnerrois

Considérant que depuis l'intégration au sein du SEMAPHORE la pépinière tertiaire est gérée par les services communautaires,

Considérant que suite à l'extension au rez-de-chaussée avec la création de l'espace de coworking, la gestion de ce dernier a été confiée au Centre de Développement du Tonnerrois (CDT), entraînant ainsi la labellisation régionale Pépinières à Haut Niveau de Services,

Considérant qu'afin de répondre aux demandes des entreprises et de permettre une gestion plus efficiente et plus souple du coworking, des bureaux, des salles de réunions (DELPRAT A-B et Gamay) et de la classe mobile, il est proposé de confier la gestion organisationnelle et financière de ces espaces rattachés au budget annexe pépinière à compter du 1^{er} janvier 2021 au CDT,

Vu l'avis favorable de la commission « Développement économique, numérique et économie sociale et solidaire » du 22 septembre 2020,

Madame la présidente propose au conseil communautaire de confier au CDT la gestion des locaux suivants :

- Bureaux R+1 : H, J, K, L, M, N, O et P,
- Bureaux RDC : 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7,
- Espace coworking,
- Salle de réunion : Michel DELPRAT A et B et salle Gamay (I),
- Classe mobile.

Cette délégation fera l'objet d'une convention portant sur une durée de 3 ans renouvelable, qui précisera les modalités organisationnelles et financières liées à la gestion de ces espaces, dont les frais de gestion de la structure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	73	pour
	0	contre
	0	abstention

ACCEPTÉ de déléguer la gestion de la pépinière au Centre de Développement du Tonnerrois,

AUTORISE Madame la présidente à poursuivre l'exécution de cette délibération et à signer tout acte ou document s'y rapportant.



Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La présidente,
Anne JERUSALEM.

La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).